

FICHE TECHNIQUE DU PRODUIT

Sika® Flexitape Heavy

BANDE DE RENFORT LOCALISÉ À BASE DE POLYAMIDE (NYLON) TISSÉ POUR LES SYSTÈMES D'ÉTANCHÉITÉ SIKALASTIC® ET SIKAGARD®

DESCRIPTION DU PRODUIT

Le Sika® Flexitape Heavy est une bande de renforcement en polyamide (nylon) tissé, destiné au renforcement localisé des systèmes de membranes d'étanchéité Sikalastic® et des revêtements muraux Sikagard® Duroplast®. Offert en deux (2) largeurs différentes, le Sika® Flexitape Heavy permet de traiter les fissures et les joints actifs et de réaliser le pontage d'espaces entre différents éléments de substrat. Grâce à la malléabilité du matériau, le renforcement peut suivre les contours de la surface et être aisément moulé sur différents types de détails.

DOMAINES D'APPLICATION

- Permet le pontage des joints, espaces et fissures entre des substrats de nature différente
- Pour le traitement des détails, des espaces, des fissures, des joints de construction et de dilatation

CARACTÉRISTIQUES / AVANTAGES

- Augmentation de la durabilité et de la résistance à la traction des systèmes de membrane d'application liquide Sikalastic® ou des revêtements muraux Sikagard® Duroplast®
- Capacité à s'étirer dans la membrane pour s'adapter à un important degré de mouvement structural et thermique
- Permet de suivre les contours et de se mouler facilement sur des détails aux formes complexes
- Augmente la résistance à la traction et la durabilité de la membrane
- Peut être utilisé pour le traitement des joints de construction et de dilatation

INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

Composition / Fabrication	Polyamide tissé
Conditionnement	Rouleaux individuellement enveloppés : offerts en deux (2) largeurs : - 75 mm de large x 50 m de long (3 po x 164 pi) - 150 mm de large x 50 m de long (6 po x 164 pi)
Durée de conservation	Illimitée lorsqu'il est entreposé correctement, dans son conditionnement d'origine, non ouvert et intact, dans un endroit sec et frais.
Conditions d'entreposage	Entreposer à plat et sans former de plis, à des températures se situant entre +4 °C et +35 °C (40 °F et 95 °F). Protéger de la pluie et des rayons du soleil.
Aspect / Couleur	Blanc

VALEURS DE BASE DU PRODUIT

Toutes les valeurs indiquées dans cette Fiche technique du produit sont basées sur des essais effectués en laboratoire. Les valeurs effectives mesurées peuvent varier du fait de circonstances indépendantes de notre contrôle.

RESTRICTIONS

- Afin d'éviter toute formation de condensation durant l'application, l'humidité relative doit ne doit pas dépasser 95 % et la température du substrat doit être au moins 3 °C (5 °F) au-dessus du point de rosée mesuré.
- Température de l'air ambiant au moment de l'application et du mûrissement : Minimum : +5 °C (41 °F) / Maximum : +35 °C (95 °F). La température des surfaces ne doit pas dépasser +60 °C (140 °F).
- Ne pas appliquer sur les substrats dont la teneur en humidité est supérieure à 4 % par poids, mesurée à l'aide d'un humidimètre Tramex® pour béton.
- Le béton doit être âgé d'au moins 21 à 28 jours, selon les conditions de séchage et de mûrissement.
- Ne pas entreposer le produit à l'extérieur, en plein soleil ou l'exposer à l'humidité pendant de longues périodes.
- Ne pas appliquer lorsque la transmission de vapeur d'eau risque de survenir au niveau du substrat lors de l'application et du mûrissement. Cette condition peut être vérifiée à l'aide de la méthode stipulée dans la norme ASTM D426 (méthode de la pellicule polyéthylène).
- Le substrat doit être sec avant l'application. Ne pas appliquer sur une surface gelée, mouillée ou humide. Laissez suffisamment de temps au substrat pour qu'il sèche après un épisode de pluie (ou autres intempéries) afin d'éviter des problèmes d'adhérence potentiels.
- Sur les substrats susceptibles de produire des dégagements gazeux, appliquer lorsque les températures (ambiantes et de substrat) sont en train de diminuer. Si l'application est effectuée lorsque les températures augmentent, des piqûres pourraient apparaître.
- Pendant l'application et le mûrissement du produit, des précautions doivent être prises afin d'éviter la propagation des odeurs et des vapeurs se dégageant du produit à l'intérieur du bâtiment ou de la structure. Par exemple : boucher les prises ou les sorties d'air, arrêter les systèmes de ventilation ou de climatisation et prendre toute autre mesure pertinente visant à empêcher la propagation des odeurs et des vapeurs à l'intérieur.
- Toutes les réparations nécessaires pour obtenir une surface de niveau doivent être exécutées avant l'application de l'apprêt (communiquer avec un représentant Sika Canada pour plus de détails sur les différentes solutions offertes). Les irrégularités de la surface pourraient se refléter dans le système une fois

- mûri.
- Lors de l'application sur des enduits ou des membranes existants, des tests de compatibilité et d'adhérence devront être effectués. Il sera également nécessaire d'obtenir l'approbation de Sika Canada.
- Les platelages de béton au niveau du sol ne doivent pas être recouverts avec les systèmes de membranes Sikalastic®.
- Les panneaux isolants autoporteurs avec faces en métal au niveau du sol, dépourvus de système de ventilation, les dalles divisées ou en sandwich, les platelages avec remblayage de cendres et les recouvrements en béton isolant léger ne doivent pas être recouverts avec les systèmes de membrane Sikalastic® sans que le platelage ait subi une évaluation complémentaire et sans avoir reçu l'approbation ultérieure des services techniques de Sika Canada.
- Produit déconseillé pour les applications sur substrats métalliques.
- Résistance chimique : communiquer avec Sika Canada

ENVIRONNEMENT, SANTÉ ET SÉCURITÉ

LOI SUR LES PRODUITS DANGEREUX - ARTICLE 2

Ce produit est un article manufacturé ne nécessitant pas de fiche de données de sécurité pour sa commercialisation, son transport ou son application au chantier, au sens de la Loi sur les produits dangereux - Article 2. Basé sur nos connaissances actuelles, ce produit ne fait pas l'objet d'une classification « Produits dangereux » et ne contient pas de substances dangereuses. Toujours porter les équipements de protection individuelle appropriés (incluant les lunettes de sécurité et les gants) pour manipuler et installer les produits Sika®.

INSTRUCTIONS D'APPLICATION

PRÉPARATION DE LA SURFACE

La surface doit être saine, d'une résistance suffisante, propre, sèche et exempte de saleté, graisse et autres contaminants. Le matériau peut être peint ou nettoyé mécaniquement, selon le matériau du substrat. Pour des informations détaillées à propos de la préparation du substrat et la charte de sélection des apprêts, consulter le manuel d'application de la membrane d'application liquide ou du système de recouvrement mural correspondant.

APPRÊT

Deux (2) méthodes d'application type sont possibles pour appliquer le renforcement partiel de Sika® Flexitape Heavy : Application directe sur les fissures, les espaces et les joints ou application par détachement sur les joints de dilation et les fissures de mouvements importantes.

Le Sika® Flexitape Heavy est placé directement comme étape préliminaire avant le recouvrement complet du substrat. Une couche de membrane est appliquée de chaque côté du défaut, selon le taux d'application. Le

ruban est encastré, sans l'étirer, dans l'enduit humide en appliquant une légère pression sur le pinceau. Une quantité supplémentaire est appliquée sur le ruban pour le dissimuler. Une fois sec et mûri, le tout est recouvert dans le cadre de l'application générale de la membrane. Les joints de dilatation ou les fissures importantes présentant un mouvement centré connu nécessitent un certain niveau de décollement pour permettre la création de soufflets flexibles, évitant ainsi les fissures sous contrainte. Appliquer un ruban de décollement d'une largeur minimale de 25 mm (1 po) sur le joint/la fissure. Appliquer une couche complète d'enduit et y enfoncer le Sika® Flexitape Heavy, en le centrant sur le joint/fissure. Appliquer une autre couche d'enduit humide pour faire disparaître le ruban.

Remarque : Le Sika® Flexitape Heavy doit dépasser le masquage d'au moins 38 mm (1 1/2 po) de chaque côté pour permettre l'adhérence. Communiquer avec Sika Canada pour obtenir des recommandations spécifiques.

RESTRICTIONS LOCALES

Veillez noter qu'en raison de réglementations locales spécifiques, les données déclarées pour ce produit peuvent varier d'un pays à l'autre. Veuillez consulter la fiche technique du produit local pour connaître les données exactes du produit.

INFORMATIONS LÉGALES

Les informations contenues dans le présent document et tout autre conseil sont donnés de bonne foi sur la base des connaissances et de l'expérience actuelles de Sika concernant les produits lorsqu'ils sont correctement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales conformément aux recommandations de Sika. Les informations s'appliquent uniquement aux applications et aux produits expressément mentionnés dans le présent document et sont basées sur des tests de laboratoire qui ne remplacent pas les tests pratiques. En cas de modification des paramètres de l'application, tels que les changements de substrats, etc., ou en cas d'application différente, consultez le service technique de Sika avant d'utiliser les produits Sika. Les informations contenues dans le présent document ne dispensent pas l'utilisateur des produits de les tester pour l'application et l'usage prévus. Toutes les commandes sont acceptées sous réserve de nos conditions de vente et de livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent toujours se référer à la version la plus récente de la fiche technique locale du produit concerné, dont des copies seront fournies sur demande ou en consultant notre site Internet à www.sika.ca.

Autres sites:

Boisbriand (Québec)
Brantford; Cambridge
Sudbury; Toronto (Ontario)
Edmonton (Alberta)
Surrey (Colombie-Britannique)

Sika Canada inc.

Siège social
601, avenue Delmar
Pointe-Claire, Québec
H9R 4A9
1-800-933-SIKA
www.sika.ca

Fiche technique du produit

Sika® Flexitape Heavy
Août 2023, Édition 01.01
020915952000000023

